

André Meynard

Psychanalyste

06 78 87 41 40 ; andre.meynard@orange.fr

Séminaire 2024/2025 par zoom avec interprétation en langue des signes française (LSF) :

Titre : De quoi les Sourds sont-ils les passeurs ?

(Les Sourds, la langue et la voix : à propos d'un démenti culturellement institué)

Argument :

Les Sourds disent et se disent au travers de langues gestuelles : langues qui les attirent, leur parlent, permettant ainsi très tôt une expression dans un matériau langagier humanisant.

En France, après avoir été stigmatisée pendant des siècles, la LSF a été légalisée mais, cependant, elle n'est plus présente de fait dans les lieux d'accueil et d'éducation de l'enfance Sourde. Sous prétexte d'intégration puis « d'éducation inclusive », le groupe des pairs signant a été le plus généralement éliminé. Cela prive les garçons et filles Sourds d'un accès précoce à cette modalité du dire qui les attire pulsionnellement. Ainsi, nous continuons à les traiter comme « déficitaires », comme « handicapés du langage et de la parole ». Pourquoi cela se déroule-t-il ainsi ? Où s'accrochent de telles tendances déniaient l'inscription langagière bel et bien effective hors le vecteur acoustique ?

Nous voilà pourtant en présence d'un dire qui éclaire l'importance de ce qui, dans la transmission inconsciente, a inscrit ces sujets « en langage » au sein de la vie familiale. Nous voilà bel et bien dans ces « autres voies que vocales pour recevoir le langage » évoquées par J. Lacan dès 1963. Il rajoutait d'ailleurs « Le langage n'est pas vocalisation. Voyez les sourds ». Pourquoi de telles négligences perdurent-elles et sont-elles si difficiles à interroger ?

Ce séminaire) est ouvert aux psychanalystes et praticiens de diverses disciplines (en contact ou pas avec des personnes Sourdes) qui souhaitent rester attentifs à ce que les modalités du dire de ces parlêtres peuvent nous enseigner en lien avec la découverte freudienne.

Pour toute éventuelle inscription prendre contact par mail préalablement.

Une fois par mois le samedi matin de 10H à 12H30 environ

Dates 2024/2025 : 12 /10 ; le 16/11 ; le 14/12 ; le 11/1 ; le 8/2 ; le 22/3 ; le 26/4 ; le 24/5